



## AS. Collège HELENE BOUCHER

L'Association Sportive du collège propose aux élèves licenciés de participer au *championnat départemental de Run and Bike* organisé par l'UNSS 28.

Blog : [www.asheleneboucher.com](http://www.asheleneboucher.com)

**Date : mercredi 12 octobre 2016 de 12h30 à 17h30**

Mail : asheleneboucher@gmail.com

**Lieu : collège Soutine à Saint-Prest**

**En quoi cela consiste :**

C'est une course d'endurance particulièrement ludique en relais par équipe de 4 (1 doublette garçons et 1 doublette filles).

Les 2 doublettes se relayent sur une boucle de 1,6 km soit environ 20' (2 tours pour les garçons et 2 pour les filles). La première équipe à franchir la ligne d'arrivée a gagné.

Chaque doublette ne dispose que d'un seul VTT que les coéquipiers peuvent s'échanger librement.

**Matériel à prévoir :**

- Tenue de sport adaptée au temps (baskets, vêtements chauds, vêtement de pluie, gants, bonnet, eau...)
- Un casque obligatoire pour chaque participant (le collège pourra en prêter)
- 1 VTT au minimum par équipe
- Deux épingles à nourrice pour le dossard

L'objectif de cette après-midi sera de découvrir une épreuve sportive conviviale et de créer une cohésion entre les élèves de notre AS.

En cas de problème, vous pourrez joindre les professeurs accompagnateurs sur le téléphone portable suivant : 06 03 53 25 42

*(Partie du document à conserver)*

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ autorise mon enfant :

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_

à participer au « Run and Bike » du 12 octobre 2016 au collège de Saint-Prest.

N° de tel où il est possible de vous joindre en cas de problème : \_\_\_\_\_

**Merci de compléter précisément les informations suivantes (mettre une croix dans la case correspondante) :**

			Mettre une croix
<b>Matériel</b>	<b>Casque</b>	Mon enfant aura un casque	
		Mon enfant n'aura pas de casque	
	<b>VTT</b>	Mon enfant aura un VTT	
		Mon enfant n'aura pas de VTT	

<b>Déplacements</b>	<b>Aller</b>	Accompagné en bus, RDV 12h30 devant le collège (transport du vélo dans remorque)	
		Par ses propres moyens, RDV 13h10 devant l'entrée du collège de Saint-Prest	
	<b>Retour</b>	Raccompagné en bus jusqu'au collège vers 17h30 (transport du vélo dans remorque)	
		Par ses propres moyens (fin prévue vers 17h)	

**Date et signature :**

Cette autorisation est à **remettre obligatoirement** à son professeur d'EPS ou professeur d'AS **avant le lundi 10 Octobre 2016.**